- M. Roberts: Ils aideront ce groupe car une partie importante de cet argent est destinée à subventionner le théâtre au Canada.
 - M. MacDonald (Egmont): A 10 heures, monsieur l'Orateur.

LES FINANCES

LA VALEUR DU DOLLAR CANADIEN—L'INTÉRÊT SUR LE CRÉDIT CONFIRMÉ MIS À LA DISPOSITION DU GOUVERNEMENT

L'hon. Marcel Lambert (Edmonton-Ouest): Moi sieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre des Fin inces concernant le crédit confirmé auquel il a fait allusion dans sa déclaration d'hier soir. A quel taux d'intérêt ce crédit confirmé a-t-il été mis à la disposition du gouvernement canadien? Combien estime-t-on qu'il va coûter par jour, par semaine, par mois? Combien doit verser le gouvernement canadien pour pouvoir disposer de ce crédit confirmé depuis septembre dernier?

[Français]

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, je ne puis donner la réponse immédiatement. J'ai répondu d'une façon précise à d'autres questions posées à la Chambre des communes au moment où nous avons institué cette ligne de crédit avec les banques canadiennes, mais je vais trouver la réponse précise. Le coût était de 3/8 p. 100, mais de toute façon je ne voudrais pas citer un chiffre au hasard, et je donnerai la réponse précise à l'honorable député quand je l'aurai obtenue.

[Traduction]

LE MOTIF D'UN EMPRUNT À L'ÉTRANGER POUR SOUTENIR LE DOLLAR

M. John A. Fraser (Vancouver-Sud): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Finances. Le ministre nous dit que ce qui se passe est tout à fait ordinaire et normal. Cependant, au cours des dix dernières années, le gouvernement n'a pas eu à s'adresser à l'étranger pour soutenir notre dollar. Qu'est-ce qui est donc ordinaire dans cette démarche? Pourquoi le ministre des Finances a-t-il donné une image complètement déformée de la situation pour venir ensuite nous raconter aujourd'hui que tout ce qui se passe actuellement est absolument normal et ordinaire? Je demande au ministre des Finances de répondre à cette question?

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, j'ai déclaré tout à l'heure que nous devons emprunter sur les marchés étrangers parce que les provinces et les autres institutions canadiennes ne font pas les emprunts sur les marchés étrangers auxquels nous nous attendions.

Des voix: Oh, oh!

M. Chrétien: Voilà l'explication que je puis vous donner. Elle cadre d'ailleurs parfaitement avec mes propos antérieurs. Je ne puis être plus franc à ce sujet que je ne le suis présentement. Je ne crois pas pouvoir vous donner plus d'explications.

Ouestions orales

- M. Fraser: Monsieur l'Orateur, le ministre vient de dire qu'il ne pouvait pas être plus franc qu'il vient de l'être. Il est beaucoup plus franc qu'il ne l'était hier, et ce qu'il dit est différent. En fait, plus personne ne croit plus ce que dit le gouvernement au sujet de l'économie. Voici ma question . . .
- M. Chrétien: Monsieur l'Orateur, je ne puis comprendre l'opposition. Si j'avais donné des explications sur cette question avant la fermeture des marchés, le député aurait été le premier à se plaindre que je n'avais pas été assez prudent. Ce ne sont pas les pressions exercées par l'opposition qui m'empêcheront d'agir de manière réfléchie.

Des voix: Bravo!

M. Fraser: Allons-nous, au cours des semaines et peut-être des mois qui viennent, avoir à écouter le gouvernement nous donner tout le détail de sa version de l'état de l'économie, en sachant très bien que d'un moment à l'autre il peut se contredire, quelles que soient les questions posées précédemment à la période des questions? Le ministre des Finances est-il disposé à expliquer à la Chambre sans aucune équivoque, ce qu'est la situation, quels sont les plans du gouvernement pour les prochains mois et, si possible, pour l'année qui vient?

M. Chrétien: Monsieur l'Orateur, j'ai dit à plusieurs reprises ce que le gouvernement avait l'intention de faire. Nous ne voulons pas fixer le taux du dollar canadien et nous le laissons flotter. L'intervention des banques se fait selon la politique établie de longue date, laquelle vise à maintenir les conditions normales sur le marché du change. C'est ce que j'ai dit lundi, mardi et aujourd'hui. Je n'ai pas changé de politique et je ne sais pourquoi le député veut me faire dire autre chose là-dessus, alors que je n'en ai jamais démordu.

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

LES COUPES DANS LES PROGRAMMES DE SOINS MÉDICAUX—LES MOTIFS DE LA MODIFICATION DE LA POLITIQUE GOUVERNEMENTALE

M. P. B. Rvnard (Simcoe-Nord): Monsieur l'Orateur, après avoir entendu toutes ces choses au sujet de nos problèmes financiers, la question que je vais poser et qui s'adresse au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social me paraît très importante. Étant donné l'augmentation du coût des soins de santé, et les restrictions qui ont été annoncées dans ce domaine et qui vont entraîner des changements administratifs importants puisque les malades devront passer aussi rapidement que possible des soins intensifs aux soins chroniques et aux soins prolongés, sans que la maladie se prolonge et sans que la qualité du traitement baisse, ce qui veut dire passer de \$150 à \$14.10 par jour pour les soins prolongés—et il est évident que l'on fera davantage appel à ce type de soins-le ministre a-t-elle consulté ses homologues des provinces, pour savoir s'ils ont de l'oxygène pour les malades qui souffrent de maladies de cœur chroniques ou d'emphysème, si les maladies bénignes peuvent être ainsi traitées, ce qui permettrait d'éviter le choc et les frais du transport en ambulance à l'hôpital, pour un traitement qui ne dure que quelques heures, dans bien des cas?